



Assemblée générale extraordinaire FFFD 2023

Jeudi 22 juin 2023

Début de la connexion et assistance technique : 19H50

Début de la réunion : 20H

4008 voix représentées sur 6045 (66 %).

Ouverture de l'Assemblée générale extraordinaire.

Préambule par Franck Leygues :

- Remerciements aux participants pour leur présence
- [Précisions techniques sur la participation à distance et sur assistance technique : couper les micros, lever la main pour poser une question, énoncer les prénoms, noms et structure]
- Remerciements de Franck Leygues à tous les contributeurs à l'organisation de l'Assemblée.

Résolution n° 1 : Constitution de la commission électorale et de surveillance de l'assemblée générale extraordinaire.

Proposition de voter à main levée :

Adoptée à l'unanimité.

Candidatent à la commission électorale et de surveillance :

- Benoit Liégeois, Union de Quartiers Buclos Grand Pré
- Benoit Mercier, Les Ziggles

Adoptée à l'unanimité.



Clémentine reprend la parole. Elle demande un point de vérification que les émargements de présence ont bien fonctionné.

Confirmation est donnée que les émargements électroniques de tous les participants ont bien fonctionné.

Résolution n° 2 : Modifications des statuts FFFD dans le cadre de l'application de la Loi Sport du 2 mars 2022

Présenté par Franck Leygues, Christophe Barillet et Frédéric Risse

- Présentation en introduction des modalités ayant menées à ces propositions de modifications statutaires.
1. Parution de la loi sport 2022 promulguée le 2 mars.
 2. Appel à volontaires auprès des organes FFFD pour participer au groupe de travail sur les modifications statutaires en date du **15 février 2023**.
 3. Constitution d'un groupe de travail sur les statuts FFFD le **1 mars 2023** dans le cadre de l'application de la loi sport du 2 mars 2022 (5 membres). Benjamin Bourdon, Yann Le pleux, Franck Leygues, Christophe Barillet et Frédéric Risse.
 4. Le comité directeur en date du **01/04/2023** valide les propositions du groupe de travail.
 5. Le ministère en date du **22/05/2023** valide les propositions de modifications des statuts FFFD.
 6. Propositions à présenter et faire voter lors de l'AGE en date du **22/06/2023**.

- Présentation du tableau des modifications par thématiques (9)

Cf annexe tableau des modifications des statuts

Approbation des propositions de modification des statuts FFFD dans le cadre de l'application de la Loi Sport du 2 mars 2022 : Tableau des modifications des statuts FFFD

Vote électronique :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 4008

Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

Remerciements aux présents, à tous les contributeurs à l'organisation cette assemblée et tous les participants,

Fin de la réunion : 22H17

Franck Leygues

Président de la FFFD



Clémentine Bant

Secrétaire générale FFFD

